

Die, le 18 Novembre 2008

Madame, Monsieur,

L'Hôpital de Die est en danger.

Le combat engagé depuis des mois contre la fermeture de la maternité et de la chirurgie d'urgence à partir du 1er Janvier 2009 nécessite le soutien de tous les citoyens du Diois mais aussi des entreprises, écoles, commerçants, clubs de sport, crèches, pompiers et professionnels de la santé...

Ces mesures portent une atteinte grave à la sécurité et à l'économie de notre territoire. Si nous laissons faire, le Diois sera bientôt un désert sanitaire.

La sécurité:

Les femmes enceintes et leur famille devront parcourir de 1h à plus de 2h de trajet pour se rendre à la maternité la plus proche (Valence ou Gap) et ce dans des conditions météorologiques normales. Nous imaginons le stress dont vont être victimes les futurs parents. Le rapport Combiar stipule qu'en cas de complication, il est nécessaire de se trouver à moins de 20 min d'un hôpital avec chirurgie d'urgence. Demain, voulez-vous de cette insécurité pour votre femme, votre famille, vos proches, vos salariées?

Le « Plan d'évolution de l'établissement », projet gouvernemental, prévoit de remplacer le service de chirurgie d'urgence par le SMUR de Valence. Cette mesure est inadaptée à notre territoire.

La Drôme et l'Ardèche ne disposent seulement que de deux hélicoptères et qui plus est, non équipés de vision nocturne. Nous ne pouvons croire en l'efficacité d'un tel dispositif. Ajoutons à cela le fait que les pilotes peuvent décider de ne pas décoller en cas d'intempéries ou de vents violents...

Problème des pompiers:

Les temps d'intervention seront multipliés par trois, à raison de trois heures et demie d'intervention plusieurs fois dans la semaine ou dans une même journée. Quelles seront les répercussions sur l'entreprise qui emploie des pompiers volontaires et de fait sur la pérennité de ce système?

L'économie de tout un territoire est menacée.

Le tourisme occupe une place non négligeable dans l'économie du Diois. Quel avenir pour ce secteur d'activité quand nous ne serons plus en mesure d'assurer le minimum vital pour nos hôtes à moins de 1 à 2 heures de route?

Les nouvelles entreprises voudront-elles s'installer dans un territoire isolé géographiquement et bientôt tronqué de ses services publics? (Hier: le Tribunal d'Instances et de Commerce, l'accueil EDF, aujourd'hui: la maternité, la chirurgie d'urgence, les écoles rurales, demain la sous-préfecture et après-demain?) Comment attirer de nouvelles compétences et du personnel qualifié dans une ville sans maternité ni chirurgie d'urgence? Demain, les chefs d'entreprise du Diois devront envisager des arrêts maladie plus longs pour le personnel soigné sur Valence. Que dire de leurs employées futures mamans qui auront vécu un accouchement dramatique à cause de l'éloignement? Le retour sur Die n'étant pas pris en charge par l'assurance maladie, les employeurs devront motiver leurs salariés en leur offrant des mutuelles de plus en plus chères.

Dans les territoires déjà touchés par ces mesures on note une nette baisse de l'installation de nouveaux médecins généralistes. La fermeture des services entraînant une surcharge de travail pour

un métier ou les gardes sont de plus en plus dures à assumer. Le désert sanitaire s'installe, entraînant tout un pan de l'économie locale dans sa chute.

Nous ne pouvons tolérer une telle atteinte à notre sécurité, à nos droits les plus élémentaires, à la vie de tout un territoire.

Les Diois, soutenus par une majorité d'élus, ont prouvé à plusieurs reprises leur mécontentement. Malheureusement, l'opinion de toute une population ne semble pas trouver écho auprès de la Ministre de la Santé, du directeur de l'ARH, du président du CA et du directeur de l'hôpital.

Nous avons besoin de vous aujourd'hui en tant qu'association, entreprise, institution...votre soutien massif aidera nos dirigeants à se positionner clairement en notre faveur et TOUS ensemble nous gagnerons ce dur et long combat.

Le Collectif de Défense de l' Hôpital et la population du Diois vous remercient pour l'attention que vous porterez à cette lettre.

Pour nous soutenir:

Vous pouvez rédiger votre propre lettre ou utiliser la lettre type ci-jointe en y apposant votre cachet.

Vous trouverez ci-dessous la liste et l'adresse des personnes à qui envoyer ce courrier. Merci de bien vouloir envoyer une copie au Collectif afin que nous puissions comptabiliser les envois et noter votre adhésion à cette démarche sur le blog (<http://www.collectifhopitaldie.org/blog/>)

- M. le Directeur de l'Hôpital de Die – Centre Hospitalier – Rue Bouvier – 26150 DIE

- M. le Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital de Die – Hôtel de Ville – Rue Félix Germain – 26150 DIE

- M. le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Rhône-Alpes – 129 rue Servient – 69003 LYON

Adresse du Collectif:

Collectif de défense de l'hôpital de Die
6, place de l'Hôtel de Ville
26150 Die

Si vous souhaitez apporter votre contribution au Collectif de Défense de l'hôpital constitué en "association loi 1901", vous pouvez:

- adhérer au Collectif : 10 euros pour les personnes physiques; 20 euros pour les personnes morales (communes, associations, organisations, entreprises, etc.)
- faire un don au Collectif.

Adresse:

Collectif de défense de l'hôpital de Die
6, place de l'Hôtel de Ville
26150 Die

Chèques libellés à l'ordre de "Collectif de défense de l'hôpital de Die ».